



Mesdames et messieurs les membres du CDEN

Tout d'abord, nous vous souhaitons la bienvenue dans notre département. Vous constaterez que les chantiers sont nombreux et la situation préoccupante dans les collèges gardois. Notre mission, dans cette instance, est de vous alerter sur chacune des problématiques et d'apporter notre contribution pour vous aider à leur apporter des solutions adaptées.

Nous commencerons cette déclaration par un constat qui ne se veut pas alarmant mais réaliste. La mixité sociale dans les collèges de Nîmes se porte mal. La fermeture du collège Bigot et le départ des élèves de Bellegarde en constituent la parfaite illustration.

Depuis des années, la création de plusieurs collèges dans les villages environnants de Nîmes a vidé peu à peu la cité d'une partie de ses classes moyennes. Cette tendance a été aggravée par la concurrence déloyale du privé et l'implantation d'établissements trop enclavés dans les quartiers honteusement appelés difficile.

Comment alors maintenir de la mixité sociale quand les CSP favorisées quittent Nîmes ou vont dans le privé ?

Il nous paraît tout à fait légitime que des villages comme Bellegarde possèdent leur propre collège pour leurs enfants. Il serait d'ailleurs injuste de faire porter sur d'autres, la responsabilité des problèmes de Nîmes en matière de mixité.

Reste donc à faire revenir dans l'enseignement public, les familles qui ont fait, pour l'instant, le choix du privé. C'est le pari proposé par le précédent conseil général en jouant sur les secteurs de recrutement des collèges.

Nous ne pouvons être que favorable à une proposition qui met en avant le service public et tente de faire revenir l'Éducation Nationale, dans des quartiers où le privé faisait son chiffre d'affaires.

De la même manière, nous ne pouvons que louer le sérieux du conseil départemental et du cabinet d'études spécialisé employé.

Toutefois, nous regrettons le manque d'ambition de cette nouvelle sectorisation.

Les changements qu'elle amène, reposent en effet sur un jeu de glissement des zones de recrutement des collèges. Cela ne règlera pas les véritables problèmes de la ville de Nîmes.

Ainsi, ce projet n'apporte aucun début de solution aux problèmes de mixité des établissements poliment rebaptisés « collège de quartier » qui représentent les gros points noirs de la ville de Nîmes en matière de mixité et de résultats scolaires. Condorcet et Diderot sont laissés à leur triste sort.

Par ailleurs, que va-t-il se passer pour la ville de Nîmes, si les élèves ne reviennent pas dans le public. Le projet risque d'avoir le résultat contraire de celui escompté au départ. En plus de Condorcet, de Diderot, et de Jules Vernes vous aurez tous les établissements du sud de la ville qui verraient leur fragile équilibre social remis en cause vers moins de mixité.

Nous redoutons particulièrement les conséquences pour le collège Capouchiné et le collège Feuchères qui ne bénéficient pas du statut REP et des moyens qui y sont associés.

Notez en passant, que la logique de sectorisation, prive certaines écoles primaires des moyens de l'Education Prioritaire. L'exemple de l'école Emile Gauzy est parlant. Faute de quelques places au collège des Oliviers classé REP, pour accueillir une partie des élèves de CM2 de cette école précédemment rattachée au collège Bigot, elle serait rattachée à Capouchiné alors que tous les indicateurs démontrent qu'elle devrait bénéficier d'un réel accompagnement de priorité éducative. C'est une aberration !

Le choix de la double sectorisation en 2017 nous interroge également. Quels établissements seront concernés ? Quels secteurs de la ville auront plusieurs collèges de rattachement ? Quels critères seront retenus, après le handicap et la situation médicale, si les demandes doivent être départagées faute de place dans un collège ?

Il est évident que si les parents ont le choix entre 2 établissements, tous voudront celui qui a la meilleure réputation pour leurs enfants. Il va falloir faire des choix qui vont entraîner forcément des mécontents. Ces déçus ne risquent-ils pas alors de se tourner vers le privé ?

Si à court terme, nous ne pouvons qu'être d'accord avec les changements proposés aujourd'hui, faute de véritables alternatives à plus long terme, le conseil départemental ne pourra pas faire l'économie d'une réflexion sur sa politique de construction des établissements scolaires. Des choix doivent être faits sur Nîmes qui demandent des moyens et un certain courage politique.

Pour l'UNSA Éducation, le retour de la mixité sociale dans les collèges de Nîmes ne passera que par une politique ambitieuse de reconstruction hors site d'établissements comme Diderot, Jules Vallès ou encore Romain Rolland.

Il existe bien sûr d'autres leviers. Des mesures comme la mise en réseau d'établissements ou de collèges multi-secteurs peuvent être intéressantes pour répondre à des situations géographiques particulières mais ne sauraient être la solution pour une ville entière.

Enfin, pour terminer, nous aimerions savoir ce qu'il en est des projets de modifications des secteurs du Gard rhodanien et des Cévennes, tels qu'ils apparaissaient dans la convocation du 8 novembre 2015.

Mesdames et messieurs les membres du CDEN, nous vous remercions de votre attention.